

Les constructions en bois se démocratisent

■ Plusieurs sites d'hébergement touristique et autres équipements sont édifiés en bois ■ La demande des particuliers porte essentiellement sur les fermes, chalets et bungalows ■ Le bois présente plusieurs avantages techniques et esthétiques par rapport au béton.

Les constructions en bois, apparues au Maroc il y a quelques années, se développent. «Le marché est porteur sur les projets de taille importante, comme la nouvelle gare routière, les salles de sport ou même les plateaux de bureaux...», explique Rochdi Berrada, directeur général de la Sedec. Cette société pionnière dans le marché du bois lamellé collé au Maroc, exerce depuis 1960 et compte plusieurs réalisations de charpentes en bois, des passerelles et des ponts ou encore les dépôts et hangars industriels. Pour conforter ce constat, Driss Bikarbass, architecte designer et précurseur dans l'introduction des maisons en bois au Maroc ajoute : «Actuellement, des hôtels sont complètement édifiés en bois, notamment à Dakhla et Taghazout». Encore mieux, «des logements pour colonie de vacances lancés par l'Etat seront entièrement construits en bois sur 20 sites», abonde M.Berrada.

La demande des particuliers, quant à elle, porte notamment sur les chalets, fermes et bungalows. Le lo-

gement à usage d'habitation principale n'est pas encore concerné. Pour cette dernière, la demande est principalement formulée par les étrangers résidant au Maroc, qui ont déjà cette culture. En Allemagne par exemple, 30% des maisons sont réalisées en bois, contre 20% en France. Au Maroc, «l'intérêt est exprimé pour des petites indépendances en bois, à mettre en place dans le jardin de grandes villas», ajoute Ibtissam Eleuldj, gérante à BLBois, société qui compte à son actif plusieurs ouvrages en bois au Royal golf Dar Essalam, une mosquée avec son minaret, des salles de restauration, des bureaux de vente de complexes immobiliers...

Aussi solide que le béton

En tout cas, l'élan que prend ce matériau dans les constructions n'est pas négligeable. Il faut dire aussi qu'il présente plusieurs avantages par rapport aux constructions en béton. Pour une même superficie et architecture, en excluant le prix du terrain, le coût de la construction en bois est pareil à celui de la construction tra-



ditionnelle, sinon légèrement inférieur de 5% à 10%, en fonction du matériau utilisé et de la finition choisie. Un bâtiment construit à base de bois est aussi solide qu'avec du béton. M.Berrada insiste sur le caractère antisismique du bois et sa résistance aux milieux corrosifs.

De par sa nature, le bois est un matériau isolant. Si le client ne gagne pas en termes de coût, il profite d'une isolation thermique et phonique naturelle. Ce qui répond parfaitement aux exigences de la réglementation thermique dans le bâtiment. M.Bikarbass ajoute : «Même du côté de la longévité, les constructions en bois ont une durée de vie similaire à

celles en béton. Un léger entretien en vernis est indispensable, tous les 5 ans, à un prix moyen de 10 DH/m²», avant de poursuivre : «Les structures en bois peuvent être édifiées en 45 jours en moyenne, contrairement aux autres qui demandent un délai de 6 à 12 mois». Ce qui revient à dire qu'elles ne requièrent pas de travaux de fondation. Une simple dalle de 10 cm est nécessaire pour y accrocher les panneaux en bois. Par ailleurs, une structure en bois ne requiert pas d'autorisations de construire. Une simple lettre d'information à adresser au président de la commune suffit. Mais cela n'est valable que dans le milieu rural où les autorités considèrent que

la construction est légère et à titre temporaire. Elle est, par contre, obligatoire dans le milieu urbain pour toute construction de long terme.

Cependant, si les édifices en bois paraissent simples à réaliser, sans bureau d'études, ni ingénierie spécifique, elles requièrent du moins la présence d'un architecte connaisseur. Et c'est justement le bémol du marché marocain, car selon les professionnels contactés, les structures en bois, notamment les maisons, requièrent une architecture et une finition particulières. Or, la plupart des édifices sont construits juste par des menuisiers ou des artisans. Et pour arriver à la démocratisation de l'usage des maisons en bois, il faut avant tout assurer la formation des intervenants dans ces constructions. Il en va de la stabilité du bâtiment. Mais même si le marché se professionnalise, il faudrait attaquer ce secteur en amont. Allusion faite à la disponibilité de la matière première. Il faut savoir que près de 90% du bois utilisé au Maroc est importé, selon les professionnels contactés ■